

# Rencontre avec M. Giannuzzi PDG de Verallia

**Compte-rendu du dialogue social à Verallia**  
(Limité à un échange de 20 minutes avec chaque OS)  
2 militants par OS face à 3 représentants de la direction

**Voici les 6 questions posées par la délégation CGT,  
les réponses de la direction, et notre commentaire :**

- **Comment la Direction Générale a-t-elle pu embaucher un directeur interdit de gérer une entreprise ?**
  - DG : Il n'a jamais été embauché et c'est la faute au cabinet de recrutement...
  - **Commentaire CGT : Ce personnage a quand même dirigé l'établissement 5 mois a eu un pouvoir signé de M. Rousseau ! Qui n'est autre que le Directeur Général de Verallia, et non du cabinet de recrutement !**
  
- **Comment la direction explique-t-elle la grande instabilité existante au niveau des dirigeants ?** (Licenciements et démissions des dirigeants du groupe et des établissements, ainsi que des cadres ? complété par un fort absentéisme cadre)
  - DG : Au niveau groupe il n'y a pas de turn over anormal – au niveau local tout est à cause des OS et du dialogue social bloqué par les OS
  - **Commentaire CGT : Les mesures anti sociales et répressives exigées par la DG ont du mal à être répercutées par les dirigeants en encadrement local**
  
- **Comment une direction Générale peut-elle toucher de l'argent public, reverser 100 M€ aux actionnaires et justifier un Plan de Suppressions d'effectifs pour raisons économiques ?**
  - DG : La CGT ment parce que Verallia ne touche pas d'argent public mais un crédit d'impôts. Le CICE abaissement taxes & impôts ; Il n'y a pas eu 100 M€ d'actions mais 13 M€ en cash
  - **Commentaire CGT : Les impôts et taxes non payés dans les caisses de l'État sont bien de l'argent public dont bénéficie l'entreprise pour l'emploi et les Salaires (Crédit Impôts Compétitivité et Emploi) et quid du nombre d'actions gratuites attribuées ?**

- DG : La non reconstruction du Four de Cognac est liée à la surcapacité et le PSE est l'organisation des ateliers en flux comme dans les autres pays
  - Commentaire CGT : 2 nouveaux fours construits en Espagne & Italie pour arrêter 1, ou des, four(s) en France – Verallia ferme ses fours en France pour importer ses productions de l'Étranger.
- **Pourquoi la Direction Générale refuse-t-elle toute négociation ?** (*La CGT a fait des propositions systématiquement refusées lors des réunions de négociations*)
- DG : les réunions ont lieu et après on n'est pas obligés d'aboutir
  - Commentaire CGT : voici la preuve que sans rapport de force il n'y aura plus de négociations, et encore moins d'avancées sociales !
- **La Direction Générale cautionne-t-elle les entraves au CSE faites par la direction locale ?** (*Exemple : pas de réponses aux questions CSE depuis le mois de mars*)  
**Si non : quelles mesures allez-vous prendre et dans quels délais ?**
- DG : Pour eux pas d'entrave, les élus et salariés ne posent pas les bonnes questions
  - Commentaire CGT : le CSE regroupe CE + DP + CHSCT, la direction n'a pas à choisir les questions et doit y répondre ! Ce qu'elle ne fait pas. La CGT va agir.
- **De nombreux salariés ont des inaptitudes, dont beaucoup font suite aux pénibilités du travail dont vous-même les reconnaissez puisque vous justifiez vos investissements pour les réduire. La CGT, au nom des salariés, vous demandons de « réparer » et de chercher à reclasser ces salariés en interne et non en externe.** (*Plusieurs salariés sont actuellement payés chez eux au lieu de travailler à mi-temps sur des postes adaptés comme cela s'était toujours fait*)
- DG : Totalemment d'accord avec la CGT, la DG investit pour réduire pénibilité et essaie de reclasser en interne et sinon en externe. Il n'y aura plus de postes fantômes créés et ils n'existeront plus pour ceux en cours.
  - Commentaire CGT : la Direction refuse de réparer les salariés qu'elle a abîmé au travail, et malgré les investissements réalisés et à venir, la pénibilité existera encore, et pire certains investissements vont créer de nouvelles pénibilités.  
 La Direction doit réparer, et donc reclasser les salariés (pour rappel départ du droit de retrait d'octobre 2018, précédé et suivi de nombreuses luttes pour exiger le reclassement de salariés toujours au travail aujourd'hui...)